

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES
ALPES DU SUD VAUCLUSE
P.E.P ADSV**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Les PEP ALPES DU SUD VAUCLUSE
Domaine des Marronniers
Bâtiment Les Hirondelles 3
05000 GAP

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES ALPES DU SUD VAUCLUSE
Les PEP ADSV**

Domaine des Marronniers
Bâtiment Les Hirondelles 3
05000 GAP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public des Alpes du Sud Vaucluse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable lié à l'application du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode relatif à l'application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et la note¹ « Principes, règles et méthodes comptables » relative à l'application du règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023 ainsi que la note 7 « Complément application réglementation ANC n° 2022-06 »

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

✓ Règles et méthodes comptables

Le chapitre 1 de l'Annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux méthodes de présentation et d'évaluation des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié de la mise en œuvre des méthodes comptables précisées ci-avant et des informations fournies dans les notes de l'Annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille le 22 avril 2026

Florence DJINGUEUZIAN
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
ANC 2022-06

Dossier : PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADV

En Euro
(Provisoire)

Options : Avec écritures validées et NON validées

ACTIF	Exercice N 01/2025 - 12/2025			Exercice N - 1
	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	01/2024 - 12/2024
Frais d'établissement - Total I				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	3 827,20	1 862,55	1 964,65	2 117,74
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, ...	170 860,38	154 675,01	16 185,37	13 432,36
Autres immobilisations incorporelles				
Immos incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	511 382,88	160 951,38	350 431,50	362 538,14
Constructions	15 804 220,25	8 153 723,75	7 650 496,50	8 097 175,33
Installations techniques, matériels et outillage	1 398 058,60	1 123 859,78	274 198,82	255 818,91
Autres immobilisations corporelles	2 429 266,38	1 656 362,01	772 904,37	611 642,65
Immos corporelles en cours, avances et acomptes	449 437,34	31 373,32	418 064,02	5 966,40
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	107 500,00		107 500,00	107 500,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	790 132,25		790 132,25	865 157,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 940,37		34 940,37	19 030,63
ACTIF IMMOBILISE - Total II	21 699 625,65	11 282 807,80	10 416 817,85	10 340 379,16
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	20 671,63		20 671,63	63 356,24
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	145 320,28	73 006,58	72 313,70	319 074,75
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	185 263,08	30 000,00	155 263,08	217 351,82
Charges constatées d'avance	20 907,15		20 907,15	19 895,92
Valeurs mobilières de placement	8 700 000,00		8 700 000,00	8 701 340,87
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	4 095 981,54		4 095 981,54	3 911 152,10
ACTIF CIRCULANT - Total III	13 168 143,68	103 006,58	13 065 137,10	13 232 171,70
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des opérations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	34 867 769,33	11 385 814,38	23 481 954,95	23 572 550,86

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
ANC 2022-06Dossier : **PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADSV***En Euro*
(Provisoire)

Options : Avec écritures validées et NON validées

PASSIF	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	77 886,00	77 886,00
Fonds propres complémentaires	2 740 061,43	2 740 061,43
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Reserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	8 458 207,70	7 987 323,36
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	7 357 431,19	6 886 546,85
Autres réserves	7 963,82	7 963,82
Report à nouveau	339 256,35	110 877,22
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	850 789,81	748 711,62
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	(731 699,61)	(695 661,29)
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	539 602,22	317 383,02
<i>dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>		
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	(319 436,07)	(259 556,13)
Résultat en attente d'affectation		
<i>dont résultat hors activités sociales et médico-sociales</i>		
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>		
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Excédent ou déficit de l'exercice	245 378,44	699 263,47
Situation nette (sous total)	11 868 753,74	11 623 375,30
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 294 213,79	1 350 134,94
Provisions réglementées	437 169,61	437 169,61
FONDS ASSOCIATIFS - Total I	13 600 137,14	13 410 679,85
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 325 365,49	1 332 959,43
FONDS REPORTEES ET DEDIES - Total II	1 325 365,49	1 332 959,43
PROVISIONS		
Provisions pour risques	81 798,08	35 101,00
Provisions pour charges	1 137 797,66	1 202 029,00
PROVISIONS - Total III	1 219 595,74	1 237 130,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit	2 856 572,45	3 074 303,96
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 887 728,80	2 962 870,23
22/04/2026 12:59:00	Page	2

Dossier : **PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADSV**

En Euro
(Provisoire)

Options : Avec écritures validées et NON validées

Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 447 330,40	1 470 858,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 094,37	22 718,68
Autres dettes	49 324,54	17 664,38
Produits constatés d'avance	49 806,02	43 366,06
DETTES - Total IV	7 336 856,58	7 591 781,58
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III+ IV + V)	23 481 954,95	23 572 550,86
(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail	0,00	0,00
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)	0,00	0,00
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)	0,00	0,00
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	0,00	0,00
Dont à moins d'un an	0,00	0,00
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0,00	0,00
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06Dossier : **PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADSV**

Options : Avec écritures validées et NON validées

En Euro
(Provisoire)

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 143,00	3 590,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services	1 490 164,60	1 303 924,28
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	15 085 575,07	14 458 747,10
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	14 179 338,36	13 772 796,01
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation		
Ressources liées à la générosité du public	2 331,76	734,04
<i>Dons manuels</i>	2 331,76	734,04
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières	68 831,00	73 766,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	121 035,83	225 067,43
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	49 054,09	
Utilisations des fonds dédiés	322 896,74	180 534,59
Autres produits	31 216,69	82 102,99
Total I	17 175 248,78	16 328 466,43
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 424 856,25	3 352 588,92
Aides financières	208,32	226,50
Impôts, taxes et versements assimilés	989 802,10	927 423,01
Salaires	8 071 128,70	7 561 155,09
Cotisations sociales	3 256 116,67	2 915 363,39
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	863 134,86	862 811,17
Dotations aux provisions	101 843,41	67 996,00
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	29 792,32	
Reports en fonds dédiés	315 302,80	116 272,18
Autres charges	85 654,85	100 988,60
Total II	17 137 840,28	15 904 824,86
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	37 408,50	423 641,57
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	20 363,33	18 629,12
Autres intérêts et produits assimilés	320 939,62	335 523,82

COMPTE DE RESULTAT

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06

En Euro
(Provisoire)

Dossier : **PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADSV**
Options : Avec écritures validées et NON validées

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
Reprises sur dépréciations et provisions	31 542,72	6 870,00
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'inst. de trés.		
Total III	372 845,67	361 022,94
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	87 228,35	106 994,31
Différences négatives de change	2,48	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement et d'inst. de trés.	32 883,59	
Total IV	120 114,42	106 994,31
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	252 731,25	254 028,63
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	290 139,75	677 670,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		79 186,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	5 480,16	12 864,24
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(5 480,16)	66 322,27
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	39 281,15	44 729,00
Total des produits (I+III+V)	17 548 094,45	16 768 675,88
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	17 302 716,01	16 069 412,41
EXCEDENT OU DEFICIT	245 378,44	699 263,47
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan s'élève à : **23 481 954,95 €**

Le résultat de l'exercice est excédentaire de : **245 378,44 €**

L'Association Les PEP Alpes Du Sud Vaucluse

1/ Objet social de l'entité (extrait des statuts)

Article 1.2 : Objet de l'association

Elle a pour objet dans le cadre du projet fédéral :

- de contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social, au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale, en concourant au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale ;
- de contribuer à l'édification d'une société inclusive, permettant à chaque citoyen de jouer le rôle social qu'il souhaite ;
- d'apporter un accompagnement matériel, moral et social, aux enfants, aux adolescents, aux adultes, à leur famille, à leurs proches aidants tout particulièrement aux personnes en situation de pauvreté, de vulnérabilité ou de fragilité, d'exclusion sociale, de handicap ou de perte d'autonomie, ou ayant besoin d'une protection ;
- de permettre à toute personne d'accéder à ses droits : à la santé, à l'éducation, à la formation tout au long de la vie, aux loisirs, à une vie culturelle ou à des activités sportives afin de faciliter l'exercice de sa citoyenneté ;
- de participer au développement local en s'impliquant dans les manifestations à caractère social, culturel, de loisirs, sportif, etc. ;

Pour cela, l'association représente le mouvement PEP auprès de toute institution ou organisme public dans les départements qui la composent et mène les actions qu'elle estime nécessaires en termes de plaidoyer ou d'interpellation en lien étroit avec l'ARPEP Sud et la tête de réseau de la FGPEP.

2/ Nature et périmètre des activités ou missions sociales et moyens mis en œuvre (extrait des statuts)

Article 2 : Buts et moyens d'actions

L'association se propose sur la base d'un projet construit en commun avec l'ensemble des membres qui la composent :

- a) De promouvoir la laïcité et la solidarité ;
- b) D'étudier les modalités d'action et de regrouper tous les renseignements relatifs à l'assistance matérielle et à la protection morale des enfants, des adolescents, des adultes et de leurs familles ; de porter ces études et ces renseignements à la connaissance du mouvement PEP ;
- c) De coordonner son action avec celle d'autres associations et groupements poursuivant les mêmes valeurs notamment dans le cadre de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire ;
- d) De représenter le mouvement PEP au niveau des départements qui la composent et vis-à-vis des pouvoirs publics.

Ses moyens d'action sont notamment :

- e) La création et la gestion d'établissements et de services à caractère sanitaire, médico-social, social, éducatif, culturel, sportif sans que cette liste soit exhaustive dans le respect du principe de subsidiarité entre les associations PEP agréées par la FGPEP ;
- f) La création et le développement de dispositifs propres ou accompagnant les politiques publiques nationales ou locales comme : la prévention et la promotion de la santé, la lutte contre l'illettrisme, les mesures en faveur d'emploi et de l'insertion des jeunes, de l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre l'exclusion et les discriminations, etc. ;
- g) L'utilisation de tout moyen de communication : documents, publications, site internet, réseaux sociaux, etc. ;
- h) L'organisation de sessions d'études et de sessions de formation en lien notamment avec l'organisme de formation de la Fédération ;
- i) L'organisation de campagnes de solidarité et de dons dans le respect des obligations réglementaires de la FGPEP reconnue d'utilité publique.

Les Contributions volontaires en nature : bénévolat des administrateurs

L'association ne comptabilise pas ce poste car ce n'est pas un élément essentiel à la compréhension de l'activité et leur recensement et valorisation n'est pas possible à ce jour.

LES FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Association PEP ADSV/SIEGE SOCIAL

Après une année 2024 marquée par la mise en œuvre de la fusion avec les établissements du Vaucluse et le déploiement de YOOZ sur l'ensemble des établissements de l'association, l'année 2025 est principalement marquée par le rendement élevé de nos placements financiers de trésorerie et l'accroissement permanent de nos activités médico-sociales et non médico-sociales : Maison des Adolescents, Centre Jean-Cluzel, SESSAD TFA & TND, etc...

En conclusion, l'association continue sa croissance en augmentant ses activités, ses ressources humaines et sa surface financière.

L'année 2025 est marquée par une gestion dynamique des placements financiers. Les taux d'intérêts encore très élevés au cours de l'année ont permis de générer des intérêts financiers importants pour l'association. Cette année les intérêts financiers générés par les placements de trésorerie ont généré plus de 302 000€ d'intérêts nets.

Les intérêts nets de ces placements sont reversés en totalité au siège SMS en atténuation du prélèvement des frais de siège pour chaque établissement au prorata de leur trésorerie disponible au 31 décembre de l'année précédente.

Siège SMS

L'année 2025 est principalement marquée par le renouvellement de l'autorisation des frais de siège sur la période 2025-2029. Ce renouvellement a non seulement permis de se remettre en conformité concernant le calcul des frais de siège au regard des intérêts financiers conservés par ce dernier mais également de faire évoluer le taux de prélèvement maximum à hauteur de 6.3% au lieu de 5.7% pour le secteur médico-social. Cette évolution permet ainsi au Siège de se structurer en parallèle de l'évolution des établissements. De plus, le siège appelé Siège « SMS » est désormais reconnu comme un siège financé non seulement par le secteur conventionné mais également par le secteur non conventionné par le prélèvement d'un taux de 4% des charges brutes N-1 avant atténuation.

Service PEVLC : Le Cosse & Le service DEL

Le secteur PEVLC utilise les logiciels métiers fédéraux de la solution **VERN : DOLLY (Classes), NEMO (Colo) et PHILEAS (Autres)**. Grace à cette solution, les écritures sont intégrées automatiquement en comptabilité sur les deux dossiers du secteur non conventionné (service DEL au siège et centre le Cosse).

Depuis 2025, les effectifs affectés au service DEL ont diminué et se concentre uniquement sur la commercialisation des classes et donc l'arrêt de la commercialisation des colos si ce n'est ponctuellement pour des salariés de l'association et les jeunes que nous accompagnons dans nos établissements.

Pour le centre LE COSSE, après une année 2025 qui s'est relativement mieux passée que l'année 2024, avec un accompagnement de l'association sur certaines problématiques rencontrées avec les jeunes, la

secrétaire commerciale et gestionnaire du Centre a quitté ses fonctions et a été remplacée en novembre 2025 avec un temps de travail légèrement supérieur. (0.7 ETP > 0.8 ETP).

Maison des Adolescents

Après un premier déménagement de la MDA en 2024 dans l'objectif de continuer sa croissance au regard de l'augmentation de ses financements pérennes, l'établissement a vu une fois de plus son activité croître durant l'été 2025 avec notamment la mise en œuvre de la prise en charge dans nos locaux de jeunes élèves souffrant de refus scolaire anxieux (RSA). De ce fait et par chance, la MDA a récupéré un appartement à l'étage supérieur de leurs locaux actuels afin d'accueillir leurs nouveaux salariés et nouvelle activité dans d'excellentes conditions et sur un même lieu géographique.

Secteur Médico-social

L'année 2025 est marquée par le **renouvellement du CPOM** pour la période 2025-2029 par l'Autorité régionale de santé avec intégration des établissements du Vaucluse.

La tarification 2025 fait apparaître un taux directeur commun de + 0,88% pour tous les établissements médico-sociaux compris dans le CPOM PEP ADSV.

La tarification 2025 est néanmoins marquée par la reprise des Crédits Non Reconductibles non utilisés ou non fléchés depuis plusieurs années et qui apparaissaient dans les comptes depuis plusieurs exercices. Malgré un courrier demandant un « re » fléchage de ces fonds auprès du tarificateur, le refus de l'ARS s'est caractérisé par une reprise de ces derniers dans l'arrêté tarifaire du 04/12/2025.

Eléments commun à tous les secteurs sur le plan RH

Prime PPV : Contrairement aux années précédentes, 2024, n'avait pas fait l'objet de versement d'une prime PPV au regard du flou existant lié à la reprise des établissements du Vaucluse et au regard de difficultés RH au sein du service comptable. Néanmoins, l'association après avoir constaté les excédents 2024 en avril 2025 a décidé de verser cette prime durant l'été 2025. L'impact de cette prime est évalué à 188 375 €. Par établissement, l'impact se décline ainsi :

CMPP 05	:	12 389.66 €
CAMSP	:	19 392.64 €
CMPP 84	:	29 283.43 €
SESSAD TFA & TND	:	12 396.67 €
DAME	:	43 014.07 €
DITEP	:	23 868.13 €
MAS DES ECRINS	:	25 117.40 €
MDA	:	4 515.50 €
LE COSSE	:	8 064.1 €
DEL	:	584.10 €
SIEGE SOCIAL	:	1 541.10 €
SIEGE SMS	:	8 208.20 €

Provision Indemnités pour Départ à la Retraite (PIDR) : Après des années record en termes d'inflation, 2025 marque un fort ralentissement de cette dernière au regard des mesures économiques prises notamment par les différents gouvernements de l'Union Européenne. Ainsi, le taux d'actualisation passe de 3.38% à 3.96%

Au global, l'année 2025 marque une reprise sur engagement retraite d'un montant de 64 231.35€.

Obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Comme l'an dernier, nous avons satisfait à notre obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap et donc nous n'avons pas eu de pénalité à verser.

Convention collective appliquée : Siège SMS & Secteur SMS (Dont Maison des adolescents et service PEVLC)

- CCNT des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966.
- Syndicat employeur NEXEM.
- Valeur de point retenue à l'ERRD : 3,93 €.
- Indemnité de sujétion spéciale ERRD : 9,21 %

Convention collective appliquée : Centre le Cosse

- CCNT ECLAT
- Syndicat employeur HEXOPEE
- Valeur 1 du point 7,15 € au 01 janvier
- Valeur 2 du point : 6,73 €

Eléments commun à tous les secteurs sur le plan financier

Après des années record en termes d'inflation, cette dernière se tasse en 2025 et devrait atteindre 1% à la fin de l'exercice.

La baisse de l'inflation diffuse sur l'année a permis de maintenir des taux de placements financiers très intéressants pour l'association (Environ 3%) permettant ainsi la réduction du prélèvement des frais de siège sur l'ensemble des établissements de l'association.

Secteur Médicosocial

Le résultat excédentaire global 2025 du Secteur Médicosocial s'élève à 223 029.19 €. (Hors siège SMS)

En 2025, le taux directeur est commun à l'ensemble des établissements de l'association et s'élève à 0.88%.

Plusieurs CNR ont été accordé au cours de l'exercice essentiellement en raison du développement des activités :

- Lancement PCO 7-12 ans pour 50 000 € (CAMSP)
- Lancement PCO 7-12 ans pour 50 000 € (CMPP 84) en coportage avec NEURODYS PACA
- Situations complexes pour 25 080 € (DAME)
- Développement partenariats clubs sportifs pour 5 510 € (MAS DES ECRINS)

En parallèle, cette année est marquée par la reprise des CNR non utilisables par l'ARS à la suite d'un courrier de l'association demandant le « re » fléchage de ces derniers. La reprise de ces derniers s'est traduite ainsi :

- Reprise CNR fonctionnement CMPP	= 2 030.57 €
- Reprise CNR fonctionnement CAMSP	= 1 355.92 €
- Reprise CNR fonctionnement DAME	= 44 505.6 €
- Reprise CNR fonctionnement DITEP	= 7 559.25 €
- Reprise CNR fonctionnement MAS	= 5 233.72 €
- Reprise CNR d'investissement CMPP 84	= 44 123.25 €

Service PEVLC : Le Cosse & Le service DEL

Le centre du COSSE reste excédentaire en 2025 avec un résultat positif de 14 290.8 €, en baisse de 51 219.01 € par rapport à 2024.

Comme 2024 et ce depuis la non compensation totale du secteur par la CPO, le service DEL est déficitaire dans une moindre mesure au regard de premières actions prises sur l'exercice 2025. Le résultat 2025 s'élève ainsi à - 20 524.56 € contre - 29 438.97 € en 2024.

Maison Des Adolescents

La MDA affiche un résultat excédentaire de 28 684.41 € en 2025 contre 36 568.38 € en 2024.

2025 montre encore l'intérêt de nos administrations pour cet établissement avec l'augmentation franche de ces financements pérennes (+207K€). 2025 est marquée par l'organisation du recrutement et par la prise de nouveaux locaux en fin d'année pour accroître les activités dans les meilleures conditions possibles.

Siège social

Après un léger déficit en 2024, le résultat du siège social 2025 s'établit à -11 098.86 € et se creuse légèrement dû à une diminution de la CPO et l'augmentation des charges structurelles (SAPADAHE notamment). Néanmoins, cette année est marquée par une stabilisation de l'activité du siège social au regard de la reprise des activités du Vaucluse en 2024 au moment de la fusion.

Les recettes limitées du Siège Social entre la CPO et quelques subventions liées au SAPADHE ne permettent pas au siège social d'équilibrer ces comptes au regard des décisions associatives (Cadeaux, aides, Micro école ...).

Siège SMS

Le résultat 2025 du siège S-SMS s'élève à 10 997.46 €. En forte baisse par rapport à 2024. Le résultat exceptionnel de 2024 provenait de la génération record de produits financiers nets et de la redistribution faite au S-SMS dans le cadre d'un fonctionnement historique qui a évolué à la suite du renouvellement de l'autorisation des frais des sièges afin de se conformer à la réglementation en vigueur. En effet, les produits financiers sont désormais attribués au Siège SMS en atténuation des frais de siège prélevés sur les établissements et non en supplément.

SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Contexte général 2025

Les effets de la crise sanitaire et les impacts du contexte géopolitique sont définitivement derrière nous avec une inflation faible d'environ 1%. De fait, le niveau d'activité revient à la normale.

Taux d'actualisation

En 2025, le taux d'actualisation ordinaire a été de 0,88 %.

Siège SMS

- **Contexte**

Le financement du siège a grandement bénéficié de l'intégration des établissements du Vaucluse avec un prélèvement supplémentaire d'environ 200 000 € lui permettant ainsi d'accroître ses effectifs productifs en termes de gestion des ressources humaines et gestion comptable des différents établissements. 2025 marquera également le développement des activités du siège grâce au développement des activités des établissements médico-sociaux et à l'accroissement du taux maximum prélevable sur les établissements médico-sociaux (6.3% à la place de 5.7%).

En termes de ressources humaines, cette année marquera également le départ de la comptable historique.

2025 est également marquée par la réalisation d'un audit informatique dont les effets se feront sentir en 2026 et dans les prochaines années.

- **Conséquences financières**

Cette année, le siège SMS présente un résultat excédentaire de 10 997.46 € en lien avec l'objectif de neutralité de cet établissement.

Le centre Jean CLUZEL (DAME & DITEP)

- **Contexte**

Après sa récente création, le DAME a été stable en 2025 dans son contexte et dans son activité.

A l'inverse, c'est le DITEP qui se développe grandement au cours de cette année avec la création fin janvier d'une équipe mobile ASE/PH cofinancée par l'ARS et Conseil Départemental, le premier Point d'Appui à la Scolarisation (PAS) sur la commune de Saint Bonnet en Champsaur à la rentrée scolaire de septembre et d'une Equipe mobile d'Intervention Spécialisée (EIS) en décembre.

- **Ressources humaines**

L'organigramme de DAME est resté quasiment stable en lien avec son contexte.

De la même manière, l'organigramme du DITEP a évolué avec le recrutement par dispositif des ETP pour l'ASE PH, 2 ETP et pour le PAS, 1.6 ETP

- **Immobilier**

Malgré la stabilité des coûts liés à l'immobilier, l'association à lancer une réflexion autour de travaux généralisés au centre Jean Cluzel avec comme ambition d'intégrer une réflexion sur la performance

énergétique notamment. Cette réflexion lancée fera l'objet d'un état des lieux en 2025/2026. Au regard du contexte politique et économique du secteur médico-social et toute cette incertitude que cela génère, il a été décidé de mettre en stand-by ces travaux et de privilégier uniquement les travaux de parking initialement intégré dans la réflexion.

- **Conséquences financières**

Le DAME réalise un excédent de 74 814.47 €, quand le DITEP réalise un excédent de 67 059.64 € soit un total de 141 874.11 € lié essentiellement à la maîtrise des charges de fonctionnement et à l'optimisation des ressources humaines en interne. Ces résultats restent néanmoins non représentatifs au regard des investissements très importants devant notamment être apportés à l'évolution des bâtiments afin d'accroître la sécurité de ces derniers et de les adapter aux besoins nombreux des enfants accompagnés qui ont évolué ces dernières années.

[Le CMPP, CAMSP & PCO \(Hautes Alpes\)](#)

- **Contexte**

Tout d'abord, l'année 2025 est marquée par l'obtention de la PCO 7-12 ans pour le CAMPS après avoir déjà lancée la PCO 0-6 ans en 2023.

Néanmoins, les activités CAMSP/CMPP/PCO des Hautes alpes ont été grandement affectées par la grève des taxis à la suite de leur renégociation tarifaire avec la sécurité sociale générant ainsi une baisse d'activité indépendant de notre volonté et de nos organisations.

- **Ressources humaines**

Pour le CMPP et le CAMSP, la problématique des personnels ne se porte pas sur le même plan.

Nous avons une équipe assez jeune, féminisée et très stable avec très peu d'arrêts maladie. Les organigrammes ont été complété au cours de l'année 2025 et sont complets à ce jour. Le manque de thérapeute, qui reste une réalité, est compensée par le recours au libéral à la suite de partenariat formalisé entre l'établissement et ces derniers.

2025 marquera le départ du médecin historique de ces établissements et dont le remplacement a été réalisé.

- **Conséquences financières**

Le CMPP ressort avec un excédent de 119 076.41 € quand le CAMSP ressort avec un déficit de 567.17 €. L'excédent du CMPP est principalement dû au rajeunissement de la fonction médicale, quand le déficit du CAMSP est essentiellement dû au lancement de la PCO.

La MAS des Ecrins

Contrairement aux autres établissements, la MAS DES ECRINS reste toujours structurellement déficitaire. Néanmoins, le déficit de 129 284.43 € montre une amélioration après une année 2024 marquée par nombres d'éléments exceptionnels.

- **Contexte**

La MAS des ECRINS fait toujours face à un contexte extrêmement difficile et ce à plusieurs titres et face notamment au peu de volontarisme politique en direction de ce type de public (peu de mesures nouvelles, pas de rebasage, peu de nouveaux appels à projets).

2025 est marquée par le départ physique de la Directrice historique de l'établissement. Dans une optique d'optimisation de la transition, l'association a décidé de mettre en attente le recrutement de la future direction en confiant la gestion de l'établissement à un directeur de transition. L'année 2025 sera marquée également par la nomination de la Directrice du Centre Jean-Cluzel en remplacement à compter du 1^{er} mars 2026. L'objectif reste notamment la création de synergie entre les deux établissements, proches de quelques kilomètres seulement.

- **Ressources humaines**

2025 ne fera pas exception à la règle face aux difficultés RH rencontrées au regard notamment du peu d'attractivité des métiers et donc des difficultés de recrutement. Plusieurs postes restent vacants et l'établissement se voit dans l'obligation d'avoir un recours à l'intérim afin de conserver une qualité de service importante. Néanmoins, ce recours a un impact important sur la surcharge de travail des équipes en place mais également financier avec un coût supplémentaire non négligeable.

Au niveau RH, 2025 sera également marquée par le départ de la directrice historique, de l'absence prolongée du chef de service et par le renouvellement de la fonction administrative RH dans l'établissement.

Encore de nombreux bouleversements rendant le contexte RH complexe et difficile à stabiliser.

- **Immobilier**

L'assurance dommage ouvrage terminée en 2024, le bâtiment est entré dans un rythme d'entretien classique qu'il conviendra d'étudier plus particulièrement après quelques années de recul.

- **Conséquences financières**

Ainsi, le résultat 2025 de la MAS des Ecrins affiche un déficit de 129 284.43 €.

Le CMPP et SESSAD TFA & TND (Vaucluse)

- **Contexte**

L'année 2025 marque la seconde année d'intégration à l'association de ces deux établissements suite à la mise en œuvre de la fusion au 01 janvier 2024. Cette année est encore marquée par l'adaptation et l'évolution organisationnelle en lien également avec la présence de la Directrice sur son second exercice plein.

Cette année est encore marquée par l'évolution de l'organisation des fonctions administrative avec le remplacement des postes de gestionnaire comptable et RH par une seule collaboratrice.

Les établissements font toujours face à des remontées RH issues de l'évolution de l'organisation entre l'avant et l'après fusion.

2025 marquera également l'augmentation des activités de ces 2 établissements avec l'ouverture en septembre de la PCO 7-12 ans en coportage avec NEURODYS PACA pour le CMPP et la création en fin d'année de 13 places de SESSAD TND.

La PCO 7-12 ans a été lancée mais rencontre des difficultés dans le recrutement du médecin obligatoire au lancement totale de ce dispositif. Le SESSAD TND à lui été financé à partir du 1^{er} septembre 2025 alors que les recrutements effectifs ont eu lieu au 01 janvier 2026 expliquant ainsi le résultat fortement excédentaire du SESSAD cette année, qui reste donc par principe totalement exceptionnel.

- **Ressources humaines**

Hormis les évolutions d'organigramme induit par l'accroissement des activités supplémentaires citées ci-dessus et qui se décline ainsi, le reste de l'organigramme reste stable.

- **Immobilier**

2024 sera marquée par la réactivation du sinistre anciennement déclaré en 2017/2018 concernant les désagréments apparents sur l'antenne du CMPP de Cavaillon (Fissures) à la suite de travaux de curage du canal jouxtant le bâtiment. L'établissement a donc fait appel à un expert externe afin de mettre en place la surveillance de ces fissures et d'établir des recommandations dans l'objectif de résoudre ces désordres. Les expertises ont continué sur 2025. En parallèle, le bâtiment a été mis en vente en l'état et le CMPP a fait l'acquisition d'un nouveau bâtiment. Cette acquisition s'est révélée problématique au regard du changement de destination qui n'a pu être possible en Etablissement Recevant du Public au regard de la zone inondable dans laquelle est se trouve. Malgré plusieurs recours possibles en cours de réflexion par le Conseil d'Administration, il a été décidé de déprécier les frais d'acquisition en cas de mise en revente du bien au cours de l'année 2026. Cette dépréciation s'élève à 31,3 K€.

En parallèle, l'association a reçu une offre d'achat post clôture pour le bâtiment sinistré de Cavaillon dont le contenu reste à l'étude au regard des effets en chaîne que cette opération pourrait engendrer.

- **Conséquences financières**

Le CMPP 84 affiche un résultat déficitaire de 9 023.1 € et **Le SESSAD TFA & TND** termine l'exercice sur une résultat excédentaire de 100 953.37 € dont un financement d'environ 116 000 € obtenu pour le lancement des 13 places TND octroyées tout en sachant que les personnels recrutés ont intégré la structure au 01 janvier 2026.

SECTEUR NON CONVENTIONNE

La Maison Des Adolescents

- **Contexte**

La santé mentale d'un grand nombre d'adolescents et jeunes adultes hauts alpins continue à se dégrader depuis la crise sanitaire. Le nombre de situations accompagnées par la MDA 05 est en constante augmentation. L'année 2025 marque une fois de plus la prise de conscience de nos administrations envers cet établissement avec l'octroi de financements pérennes supplémentaires. Cet important rebasage assorti d'obligations en lien avec le nouveau cahier des charges national des MDA et le contexte départemental amène d'importantes évolutions sur le plan organisationnel impliquant une évolution de l'organigramme et des locaux. Afin de finaliser la couverture territoriale de la MDA, en 2026, il est prévu d'ouvrir 2 nouveaux points d'accueils à la bâtie neuve et à Tallard.

Mise en œuvre effective du projet sur le Refus scolaire anxieux en septembre, avec la prise en charge dans nos locaux de jeunes en situation de RSA.

- **Ressources humaines**

Fin 2025 l'organigramme s'est enrichi avec le recrutement d'une nouvelle coordinatrice santé à temps partiel ainsi que d'une référente de parcours elle aussi à temps partiel.

- **Immobilier**

Ce développement de la MDA a nécessité de nouveaux locaux. Un appartement situé au-dessus de nos locaux actuels a ainsi pu être loué afin d'accueillir un bureau supplémentaire et permettre l'accueil du dispositif RSA.

- **Conséquences financières**

Pour la 2ème année consécutive la MDA05 a conservé une stabilité financière qui lui permet désormais par des financements pérennes supplémentaires d'assurer le fonctionnement général de ses missions socles.

Cette stabilité et cette augmentation permet enfin de s'ouvrir à de nouveaux projets et d'envisager le déploiement du dispositif sur de nouveaux territoires du département.

La MDA dispose désormais d'une surface financière lui permettant de faire face à des difficultés ponctuelles, d'être stable financière et de couvrir l'ensemble de ces activités tout en restant légèrement excédentaire, avec notamment un résultat de 28 684.41 € en 2025.

Le service PEVLC

Depuis 2023, la gestion administrative est de nouveau assurée par le siège stabilisant ainsi la lisibilité des activités de ce secteur après un essai non concluant auprès de la fédération des PEP.

- **Contexte**

La restructuration de ce service a permis depuis quelques années d'atteindre une relative stabilisation financière.

Néanmoins, malgré des mesures prises sur l'année 2025 : réduction des ETP et la concentration des activités uniquement sur la commercialisation des classes découvertes, l'activité reste déficitaire.

Le contexte de financement des séjours vacances sur plusieurs départements (CAF, JPA, colos apprenantes, pass-colo, aides spécifiques, ...) se complexifiant de plus en plus, il reste difficile de maintenir et de faire progresser ce service constitué de moins d'un ETP.

En 2026, le contexte continuera de se tendre avec l'arrêt des subventions (9 600€ en 2025) des colos apprenantes. Encore un coup dur pour le secteur.

- **Conséquences financières**

Avec l'absence de redistribution de la CPO depuis 2024, le déficit du service s'élève à 20 524.56 € sur cet exercice. Il retrouve ainsi son déficit structurel.

Centre LE COSSE

- **Contexte**

Concernant les classes découvertes avec un peu plus de 1700 élèves accueillis en classe de découverte, représentant 6426 journées. Les demandes de séjour court de 2, 3 ou 4 jours se font grandissantes ce qui a engendré une nouvelle tarification pour s'adapter aux demandes sans affecter l'équilibre financier de la structure.

Concernant les séjours de vacances, 455 enfants et adolescents accueillis sur des séjours de 12 jours organisés par les PEP ADSV ce qui correspond à un taux de remplissage de 94 %. Le projet accès sur la participation des enfants est apprécié de nos partenaires (assos pep, CSE, villes), les taux de satisfaction enregistrées sont excellents (98 % chez les enfants et 99% chez les parents contre 91% et 92 % au sein du réseau pep).

Le nombre d'enfants à besoins spécifiques et/ou en projet d'inclusion augmente ce qui peut mettre les équipes en difficultés lorsque la proportion est trop importante sur un groupe.

Les convoyages avec la SNCF sont de plus en plus compliqués à mettre en œuvre (choix des horaires limités, places réparties sur plusieurs voitures, retards...). Avec plus de 80% des enfants qui voyagent par le train, cela impacte considérablement la qualité d'accueil de nos séjours.

Les acteurs « colonie de vacances » sont de moins en moins nombreux dans le réseau pep, la couverture du territoire n'est pas assurée en termes de commercialisation notamment dans la moitié sud ce qui freine notre développement commercial de proximité à destination des individuels. Les séjours de proximité constituent en partie l'avenir des séjours colo dans le sens où ils sont de plus en plus appréciés au détriment des séjours plus lointain.

Le centre, comme d'autres acteurs pep, fait régulièrement remonter ces difficultés de commercialisation, propres à notre réseau, à la fédération mais l'espoir que le réseau se structure. Concernant les accueils de groupes, le partenariat avec PEP Découvertes où le centre met à disposition un espace d'hôtellerie de plein air, pour qu'ils réalisent leurs séjours aux mêmes dates que celles des colos du Cosse, donne satisfaction. Mais après une année 2024 record cette année le nombre de journées groupes en baisse revient à un niveau d'équilibre avec 1 785 journées.

Ainsi, l'activité du Centre globalement en légère baisse cette année s'est élevée à 13 659 journées contre 13 803 en 2024 soit -0,82%.

Néanmoins cette année l'activité s'est rééquilibrée conformément au projet du centre avec une baisse du nombre de journées groupe (-800) et une hausse des journées colos et classes.

2025 ne déroge pas à la règle des difficultés de recrutement dans ce secteur (Convention peu attractive, changement des besoins des nouvelles générations, ...). Il devient de plus en plus difficile de trouver du personnel fiable et cela génère ainsi des difficultés et des interrogations permanentes concernant la gestion des ressources humaines.

- **Conséquences Financières**

Malgré la très légère baisse d'activité entre 2024 et 2025 (-1%), le Centre génère toujours un résultat excédentaire de 14 290.8 € contre 65 509,81€ en 2024. Cet excédent est principalement dû à une gestion restrictive des coûts ainsi qu'à une optimisation de la répartition des différentes activités classes, colos et groupes sur l'année.

Le SIEGE SOCIAL

- **Contexte**

L'année 2025 marque la stabilisation des activités de l'association après la fusion avec les établissements du Vaucluse qui est venu déstabiliser le modèle économique. Cependant, la CPO ne permet pas de financer les activités du SAPADHE et l'ensemble des décisions associatives prises : bourses, aides, cadeaux, micro école, ... Le sujet de l'équilibre financier du siège social a fait l'objet d'une commission des finances début 2026 dans la perspective d'établir le diagnostic et de réfléchir aux pistes correctrices dans l'objectif de retrouver l'équilibre financier à moyen terme.

- **Conséquences Financières**

Ainsi, le déficit 2025 du siège social s'élève à 11 098.86 € et paraît désormais structurel sans prise de décision.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE LIE A L'APPLICATION DU REGLEMENT ANC n°2022-06

1. Contexte du changement de méthode

Conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, la société a procédé, à compter de l'exercice au 01 janvier 2025, à un changement de méthode comptable visant à se conformer aux nouvelles règles de présentation et d'évaluation prévues par ce règlement. Ce changement comptable vise globalement à simplifier, actualiser et digitaliser les informations comptables des entreprises soumises à ce dernier.

2. Nature du changement

Le règlement ANC n° 2022-06 introduit notamment les objectifs suivants :

- La suppression des transferts de charges,
- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- La mise à jour des modèles de bilan et de compte résultat.

3. Impact sur les comptes

Les principaux incidents de ce changement de méthode sur les comptes de l'exercice sont présentés ci-dessous :

Comptes		31/12/2025	31/12/2024
791	Transfert de charges	0,00 €	2 096,35 €
777	Quote-part excep subv. Invest	0,00 €	69 235,59 €
771	Produits except / opé de gestion	0,00 €	3 284,12 €
772	Produits except / exercices ant.	0,00 €	35,80 €
775	Produits de cession d'élém. D'actif	0,00 €	6 631,00 €
757	Produits de cession d'élém. D'actif	49 054,09 €	0,00 €
6718	Autres charges except. Op. cour.	0,00 €	136,86 €
672	Charges / exercices antérieurs	0,00 €	2 808,31 €
675	VNC des élém. D'act. Cédés	0,00 €	2 984,61 €
657	VNC des élém. D'act. Cédés	29 792,32 €	0,00 €

4. Comparabilité des comptes

En raison de ce changement de méthode, la comparabilité des comptes avec ceux de l'exercice précédent est partiellement affectée. Les principaux effets de non-comparabilité sont décrits ci-dessus.

1 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables résultant de la réglementation et notamment ceux issus :

- De l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 17 juillet 1985 relatif au plan comptable des associations,
- De l'instruction budgétaire et comptable M22,
- De l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 du Conseil national de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R 314-1 du Code de L'Action Sociale des Familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n° 99-03 du Comité de Réglementation Comptable,
- Du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014.
- Des règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06 et n° 2016-07 relatifs à la réécriture du PCG.
- Du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-07.
- Du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06 du 5 décembre 2018 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, ce règlement à un périmètre plus large que le règlement C.R.C. 1999-01, il s'applique à l'ensemble des personnes morales à but non lucratif, et il s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.
- Du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2019-04 du 8 novembre 2019 spécifique aux ESSMS personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- De la M22 bis du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.
- Du règlement de l'Autorité des Normes comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 ainsi que du règlement ANC 2023-03, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Actif immobilisé :

L'association a pris en considération lors de l'arrêté des comptes 2009 la réforme des règles comptables arrêtées par le Comité de Réglementation Comptable et qui régissent d'une part la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement 2004-06 du 23 novembre 2004), d'autre part, l'amortissement et la dépréciation des actifs (Règlement 2002-10 du 12 avril 2002).

La décomposition a été mise en place sur la base de la valeur d'origine des différents composants relatifs à la construction des établissements « Le Domaine des Marronniers ». Les pourcentages de décomposition ainsi obtenus ont servi de base au retraitement des autres constructions.

L'avis n° 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité, repris dans l'instruction DGAS du mois d'août 2007 prévoyait une application à compter du 1^{er} janvier 2007.

Compte tenu de leur importance significative au regard de l'ensemble de l'actif immobilisé, seules les constructions ont fait l'objet d'une décomposition, sur la base de la valeur d'origine des différents composants.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

PEP ADS

DUREES D'AMORTISSEMENT

Validation par le Conseil d'Administration réuni le 12 Janvier 2022

Date d'application le 1^{er} Janvier 2021

Base retraitement par composants.

Valeur unitaire à partir de 500€, sauf pour les lots et les cas particuliers.

OUTILLAGE	électroportatif	3 ans
	à main	5 ans
	machines pro	10 ans
MAT DE BUANDERIE	petit matériel	5 ans
	machines pro	10 ans
MAT DE CUISINE	petit matériel	5 ans
	gros matériel	10 ans
	piano et autre	15 ans
MAT DE SECURITE	extincteurs	10 ans
	Aménagements	15 ans
MAT A USAGE EDUC	jeux	3 ans
	vélos, skis	5 ans
	jeux extérieurs	15 ans
MOBILIER	hébergement (marabouts)	5 ans
	éducatif	8 ans
	bureaux	10 ans
VEHICULES	pneus neige	3 ans
	VL	5 ans
	TC	8 ans
	véhicules aménagés neuf	10 ans
	véhicules aménagés d'occasion	8 ans
	véhicules d'occasion	5 ans moins l'âge à l'achat
MAT MEDICAL	petit matériel	3 ans
	gros matériel	5 ans
MAT THERAPEUT	petit matériel	5 ans
	meublé/gros matériel	10 ans
LUMINAIRES	EXTERIEURS	10 ans
	INTERIEURS (Dalle Led)	8 ans
INFORMATIQUE	matériel individuel portable (écran, PC...)	5 ans
	matériel individuel fixe (écran, PC...)	7 ans
	serveur informatique, réseau	7 ans
	site internet,	5 ans

	extension garantie / matériel informatique (ex Firewall sauvegarde)	2 ans
LOGICIELS	logiciels métiers	3 ans
	bureautique (Office / Windows)	6 ans
	logiciels professionnels, licences	10 ans
BUREAUTIQUE	photocopieurs, téléphones, standard	5 ans
MATERIEL financé par la taxe d'apprentissage		1 an (dérogation)

COMPOSANTS

GROS ŒUVRE, Locaux bruts, ouvrage de Structure, maçonnerie, maîtrise d'œuvre	
Frais d'acquisition	50 ans
Façades, charpente, couverture, Menuiseries extérieures, serrurerie, Menuiseries intérieures, Plomberie, Chauffage, VMC, Electricité, Maçonnerie pour portail	25 ans
Cloisons, Doublages, Faux plafonds, isolation, Gains techniques, volets (livrés avec le bâtiment) + rails transfert	20 ans
Etanchéité, Ascenseurs, carrelage, faïences, Sols souples,	15 ans
Peintures, Stores, boiserie, volets électriques (à l'unité), Installation téléphonique,	10 ans
Clôtures (avec maçonnerie), Portails et portes	
Electriques extérieures	15 ans
Clôtures (sans maçonnerie)	10 ans
Aménagements, agencements divers	10 ans
(aménagement de placards et de plan de travail dans locaux...)	
Petit matériel électrique (radiateurs,...)	8 ans
Petite plomberie (mitigeur...)	

Les subventions sont traitées suivant la méthode préconisée par le CNC et le Règlement 99-03 du 29 avril 1999.

Les contributions volontaires en nature ne sont pas évaluées ; l'association n'étant pas en mesure à ce jour de les évaluer avec fiabilité.

Engagement de retraite :

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est constatée dans les comptes annuels à hauteur de **1 137 797.65 €**. Cette dernière représente l'engagement total de l'association au 31 décembre 2025, évalué pour l'ensemble de son personnel. Les hypothèses retenues pour évaluer cet engagement sont mentionnées au chapitre 4 de la présente annexe et nous sont dictées par la Fédération Générale des PEP.

2 –COMPLEMENTS D’INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

2-1 Mouvements ayant affectés les valeurs brutes des immobilisations

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2024	Acquisitions 2025	Cessions 2025	Immobilisations au 31 Décembre 2025
Immobilisations incorporelles	185 108,98 €	8 066,60 €	18 488,00 €	174 687,58 €
Frais d'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de recherche et de développement	3 827,20 €	0,00 €	0,00 €	3 827,20 €
20310000 Frais d'Etudes	3 827,20 €	0,00 €	0,00 €	3 827,20 €
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., ,,	181 281,78 €	8 066,60 €	18 488,00 €	170 860,38 €
20500000 Logiciels, licences, droits, ...	181 281,78 €	8 066,60 €	18 488,00 €	170 860,38 €
Fonds commercial	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- dont droit au bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles	20 568 533,74 €	1 103 687,74 €	1 079 856,03 €	20 592 365,45 €
Terrains	245 642,52 €	0,00 €	0,00 €	245 642,52 €
21110000 Terrains nus	51 242,52 €	0,00 €	0,00 €	51 242,52 €
21150000 Terrains bâtis	194 400,00 €	0,00 €	0,00 €	194 400,00 €
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	268 617,76 €	0,00 €	2 877,40 €	265 740,36 €
21200000 Agencements et aménag. terrains	268 617,76 €	0,00 €	2 877,40 €	265 740,36 €
Constructions	15 858 006,43 €	134 728,56 €	188 514,74 €	15 804 220,25 €
21310000 Bâtiments	6 040 889,10 €	0,00 €	0,00 €	6 040 889,10 €
21350000 IGAAC Install gén agenc amén const	2 517 876,60 €	101 196,00 €	97 433,58 €	2 521 639,02 €
21410000 Bâtiments sur sol d'autrui	7 098 248,52 €	0,00 €	91 081,16 €	7 007 167,36 €
21450000 IGAAC sur sol d'autrui	200 992,21 €	33 532,56 €	0,00 €	234 524,77 €
Installations, matériel et outillage techniques	1 757 089,12 €	82 847,22 €	441 877,74 €	1 398 058,60 €
21510000 Instal. Complexes Spécialisées	2 816,00 €	0,00 €	0,00 €	2 816,00 €
21512000 Instal. et Matériels Cuisine	252 197,34 €	7 348,40 €	52 890,85 €	206 654,89 €
21513000 Instal. et Matériels Buanderie	120 148,46 €	15 620,40 €	15 395,22 €	120 373,64 €
21515000 Instal. et Matériels Ateliers prof.	59 493,95 €	0,00 €	50 419,82 €	9 074,13 €
21517000 Instal. Mat. Sécurité Surveillance	92 596,54 €	30 894,27 €	14 390,74 €	109 100,07 €
21544000 Instal. Mat. Usage Thérapeutique	182 365,22 €	16 535,97 €	4 964,04 €	193 937,15 €
21545000 Instal. et Matériels Usage Educatif	175 900,92 €	0,00 €	34 541,85 €	141 359,07 €
21546000 Matériels et outillages d'Entretien	239 232,74 €	0,00 €	162 517,18 €	76 715,56 €
21547000 Matériels d'Hébergement	395 011,85 €	9 622,38 €	31 396,90 €	373 237,33 €
21548000 Autres matériels	27 692,35 €	1 565,80 €	701,61 €	28 556,54 €
21550000 Mat. Instal. financés Taxe Apprenti	209 633,75 €	1 260,00 €	74 659,53 €	136 234,22 €
Autres immobilisations corporelles	2 433 211,51 €	357 367,56 €	361 312,69 €	2 429 266,38 €
21810000 Installations générales, agencement	368 725,78 €	60 298,70 €	7 718,69 €	421 305,79 €
21820000 Matériel de transport	831 319,61 €	163 752,52 €	166 587,73 €	828 484,40 €
21830000 Matériel de bureau & informatique	958 642,77 €	112 510,93 €	165 638,54 €	905 515,16 €
21840000 Mobilier de bureau	274 523,35 €	20 805,41 €	21 367,73 €	273 961,03 €
Immobilisations corporelles en cours	5 966,40 €	528 744,40 €	85 273,46 €	449 437,34 €
23100000 Immob. corporelles en cours	5 966,40 €	528 744,40 €	85 273,46 €	449 437,34 €
Immobilisations financières	991 687,63 €	25 755,24 €	84 870,25 €	932 572,62 €
Participations	107 500,00 €	0,00 €	0,00 €	107 500,00 €
26600000 Autres formes de participation	107 500,00 €	0,00 €	0,00 €	107 500,00 €
Créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres titres immobilisés	865 157,00 €	7 645,50 €	82 670,25 €	790 132,25 €
27244000 Parts sociales CAISSE EPARGNE	508 020,00 €	0,00 €	0,00 €	508 020,00 €
27245000 Parts sociales CREDIT COOPERATIF	301 645,00 €	5 947,50 €	82 670,25 €	224 922,25 €
27281000 Parts sociales CREDIT MUTUEL	55 492,00 €	1 698,00 €	0,00 €	57 190,00 €
Prêts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres immobilisations financières	19 030,63 €	18 109,74 €	2 200,00 €	34 940,37 €
27500000 Dépôts et cautionnements versés	19 030,63 €	18 109,74 €	2 200,00 €	34 940,37 €
TOTAL IMMOBILISATION	21 745 330,35 €	1 137 509,58 €	1 183 214,28 €	21 699 625,65 €

Concernant les augmentations, l'association n'a procédé à aucun virement de poste à poste au cours de l'exercice. De façon identique, l'association n'a perçu aucun apport ni aucune création venant

augmenter son patrimoine. Les augmentations sont liées à des acquisitions simples. Les activations d'immobilisations en cours s'élèvent à 85 273.46 €.

Concernant les diminutions, elles concernent uniquement des mises au rebut si ce n'est le poste de Matériel de transport qui se décline ainsi :

		Mise au rebut	Cession
21820000 Matériel de transport	166 587,73 €	4 110,57 €	162 477,16 €

Détail des projets Immobilisations en cours au 31/12/2025

CMPP 84 achat bâtiment CAVAILLON	431 359,74 €
DAME - Rénovation énergétique/assainissement/parki	9 597,60 €
CMPP / CAMSP - Travaux informatiques	2 600,00 €
AGDE - Travaux rénovation AGEMO	5 880,00 €
Total	449 437,34 €

2-2 Mouvements ayant affectés les amortissements des immobilisations

Amortissements	Amortissement s et dépréc. au 31/12/2024	Dotations 2025	Diminutions 2025	Amortissements et dépréc. au 31/12/2025	Contrôle amortissement s 2025
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	169 558,88 €	5 466,68 €	18 488,00 €	156 537,56 €	156 537,56 €
Frais d'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de recherche et de développement	1 709,46 €	153,09 €	0,00 €	1 862,55 €	1 862,55 €
28031000 Amort. Frais Etudes	1 709,46 €	153,09 €	0,00 €	1 862,55 €	1 862,55 €
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,,	167 849,42 €	5 313,59 €	18 488,00 €	154 675,01 €	154 675,01 €
28050000 Amort. Logiciels, licenc droits ...	167 849,42 €	5 313,59 €	18 488,00 €	154 675,01 €	154 675,01 €
Fonds commercial (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- dont droit au bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	11 235 392,31 €	855 668,18 €	964 790,25 €	11 126 270,24 €	11 235 392,31 €
Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	151 722,14 €	11 354,49 €	2 125,25 €	160 951,38 €	160 951,38 €
28120000 Amort. Agencements, aménag. terrain	151 722,14 €	11 354,49 €	2 125,25 €	160 951,38 €	160 951,38 €
Constructions sur sol propre	4 783 912,50 €	320 889,69 €	97 433,58 €	5 007 368,61 €	5 007 368,61 €
28131000 Amort. Bâtiments sur sol propre	3 548 468,29 €	184 348,64 €	0,00 €	3 732 816,93 €	3 732 816,93 €
28135000 Amort. IGAAC sur sol propre	1 235 444,21 €	136 541,05 €	97 433,58 €	1 274 551,68 €	1 274 551,68 €
Constructions sur sol d'autrui	2 976 918,60 €	260 517,70 €	91 081,16 €	3 146 355,14 €	3 146 355,14 €
28141000 Amort. Bâtiments sur sol d'autrui	2 883 014,14 €	242 031,21 €	91 081,16 €	3 033 964,19 €	3 033 964,19 €
28145000 Amort. IGAAC sur sol d'autrui	93 904,46 €	18 486,49 €	0,00 €	112 390,95 €	112 390,95 €
Installations, matériel et outillage techniques	1 501 270,21 €	62 953,29 €	440 363,72 €	1 123 859,78 €	1 123 859,78 €
28151100 Amort. Instal. Complex.Spec.	2 698,67 €	117,33 €	0,00 €	2 816,00 €	2 816,00 €
28151200 Amort. Instal. Mat. Cuisine	192 081,92 €	9 120,68 €	52 530,73 €	148 671,87 €	148 671,87 €
28151300 Amort. Instal. Mat. Buanderie	89 203,21 €	6 480,61 €	15 395,22 €	80 288,60 €	80 288,60 €
28151500 Amort. Instal. Mat. Ateliers prof.	58 785,87 €	330,38 €	50 419,82 €	8 696,43 €	8 696,43 €
28151700 Amort. Instal. Mat. Sécurité Survei	52 803,55 €	6 394,28 €	14 097,18 €	45 100,65 €	45 100,65 €
28154400 Amort. Instal. Mat. Thérapeutique	158 238,05 €	9 234,65 €	4 964,04 €	162 508,66 €	162 508,66 €
28154500 Amort. Instal. Mat. Educatif	162 723,55 €	5 735,86 €	34 541,85 €	133 917,56 €	133 917,56 €
28154600 Amort. Mat. Outillage Entretien	221 266,79 €	4 301,39 €	161 656,84 €	63 911,34 €	63 911,34 €
28154700 Amort. Mat. d'Hébergement	347 882,79 €	14 640,26 €	31 396,90 €	331 126,15 €	331 126,15 €
28154800 Amort. Autres matériels	11 702,55 €	2 994,79 €	701,61 €	13 995,73 €	13 995,73 €
28155000 Amort. Instal. Mat. financés par TA	203 883,26 €	3 603,06 €	74 659,53 €	132 826,79 €	132 826,79 €
Autres immobilisations corporelles	1 821 568,86 €	168 579,69 €	333 786,54 €	1 656 362,01 €	1 656 362,01 €
28181000 Amort. IG Agencements Aménag.divers	292 963,86 €	21 846,18 €	7 718,69 €	307 091,35 €	307 091,35 €
28182000 Amort. Matériel de transport	602 288,20 €	53 651,98 €	140 905,67 €	515 034,51 €	515 034,51 €
28183000 Amort. Matériel de bureau & inform.	703 391,60 €	81 824,73 €	163 794,45 €	621 421,88 €	621 421,88 €
28184000 Amort. Mobilier de bureau	222 925,20 €	11 256,80 €	21 367,73 €	212 814,27 €	212 814,27 €
Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	31 373,32 €	0,00 €	31 373,32 €	31 373,32 €
29310000 Prov. Dépréc. Immob. En cours corpo	0,00 €	31 373,32 €	0,00 €	31 373,32 €	31 373,32 €
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	11 404 951,19 €	861 134,86 €	983 278,25 €	11 282 807,80 €	11 282 807,80 €

2-3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Dépréciations des Immobilisations	Dépréciation au 31/12/2024	Dotations 2025	Diminutions 2025	Dépréciations au 31/12/2025
Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	31 373,32 €	0,00 €	31 373,32 €
29310000 Prov. Dépréc. Immob. En cours corpo	0,00 €	31 373,32 €	0,00 €	31 373,32 €

Cette dépréciation concerne le bâtiment nouvellement acquis sur Cavaillon pour lequel notre permis de construire a été refusé au regard du changement de destination en ERP qui n'a pu être accepté par les services de l'état du fait de la présence d'une zone inondable. Cette dépréciation couvre l'ensemble des frais d'acquisition.

2-4 Dépôts et cautionnements

Dépôt et caution versés	A l'ouverture au 1 ^{er} janvier 2025	Augmentation	Diminution	A la clôture au 31 déc. 2025
SIEGE SMS (caution location garage Marronniers)	120,00 €			120,00 €
SIEGE SMS (MCG MANAGERS)		13 440,00 €		13 440,00 €
SIEGE SMS (3F SUD - Appt. CHATEAUROUX)		449,74 €		449,74 €
DAME Centre Jean-Cluzel (carte pro)	2 000,00 €			2 000,00 €
CMPP - CAMSP des Hautes-Alpes	1 391,63 €			1 391,63 €
MAS des écrins (caution ABI)	1 500,00 €			1 500,00 €
Mas des écrins (Loyer directeur de transition)		650,00 €		650,00 €
Secteur SNC (agrément tourisme)	4 573,00 €			4 573,00 €
MDA (clé café CSE)	5,00 €			5,00 €
MDA (dépôt garantie location Briançon)	2 571,00 €			2 571,00 €
MDA (Location rempart - 2ème étage)		570,00 €		570,00 €
CMPP Vaucluse (ERILIA)	1 020,00 €		1 000,00 €	20,00 €
CMPP Vaucluse (Badges ULYS)		1 800,00 €	1 200,00 €	600,00 €
SESSAD TFA & TND Vaucluse	5 850,00 €			5 850,00 €
SESSAD TFA & TND Vaucluse (Badges ULYS)		1 200,00 €		1 200,00 €
TOTAL	19 030,63 €	18 109,74 €	2 200,00 €	34 940,37 €

2-5 Etat des échéances des créances (à moins d'un an pour l'actif circulant)

CREANCES		31/12/2025
Actif circulant		
Avances et Acomptes		20 671,63 €
40910000	Avances et Acomptes	20 671,63 €
Créances de l'actif circulant :		
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)		145 320,28 €
41100000	Créances Usager, caisse	72 313,70 €
41600000	Clients - Douteux ou litigieux	73 006,58 €
Autres créances clients (4096,4097, etc)		43 798,39 €
40100000	Fournisseurs débiteurs	6 987,02 €
40960000	Frs - Cr embal matériel à rendre	105,00 €
40980000	Fournisseurs autres avoirs non reçu	3 962,95 €
46700000	Divers comptes débiteurs et PAR	300,00 €
46720000	Autres comptes débiteurs	857,00 €
46750000	Dépenses remboursées par un FAF	31 325,64 €
46770000	Association Sportive CLUZEL	260,78 €
Personnel et comptes rattachés (421,)		62,69 €
42520000	Personnel - Trop perçus reportés	53,79 €
42860000	SACGINAT Personnel -charges à payer AVEC	8,90 €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)		0,00 €
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)		141 402,00 €
44111000	Etat - Subv Invest à Recevoir	2 312,78 €
44117000	Subv. Equipement Org. privés	10 330,00 €
44171100	Subv. exploitation FSE DREETS	41 923,22 €
44172000	Subv. exploitation Région	6 000,00 €
44173000	Subv. exploitation Département	36 000,00 €
44177000	Subv. exploitation Org. privés	37 436,00 €
44820000	Produits à recevoir	7 400,00 €
Autres		
Charges constatées d'avance (486)		20 907,15 €
48600000	Charges constatées d'avance	20 907,15 €

Il n'existe aucune créance dont l'exigibilité est supérieure à 1 an.

2-6 Valeurs mobilières de placements

Valeurs mobilières de placement	Solde au 31 déc. 2025
Certificat de dépôt Crédit Mutuel	600 000,00 €
Certificat de dépôt Caisse d'Epargne	8 100 000,00 €
TOTAL	8 700 000,00 €

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées selon leur valeur d'acquisition.

2-7 Etat de la trésorerie à court terme

Trésorerie à court terme	Solde au 31 déc. 2025
Crédit Coopératif	55 339,84 €
Crédit Mutuel	1 327 764,24 €
Crédit Mutuel nantissement	108 504,22 €
Caisse d'épargne	113 093,47 €
Compte de dépôt SPENDESK	20 925,87 €
Comptes courants bancaires	1 625 627,64 €
Livret A Caisse d'épargne	101 188,50 €
CS Livret Caisse d'épargne	58 616,53 €
Livret OBNL Crédit Mutuel	1 896 175,42 €
Comptes sur Livrets	2 055 980,45 €
Intérêts à recevoir	397 660,95 €
Caisse et régie d'avance	16 712,50 €
TOTAL	4 095 981,54 €

2-8 Mouvements ayant affectés les fonds propres au bilan

	Conso 31/12/2024	Conso 31/12/2025 Affect. Rt N-1	Conso 31/12/2025 Augmentation	Conso 31/12/2025 Diminution	Conso 31/12/2025 Résultat	Conso 31/12/2025 Total
Variation Fonds propres S.D.R						
10220000 Fonds statutaires	77 886,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77 886,00 €
10240000 Autres fds propres ss droit reprise	2 740 061,43 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 740 061,43 €
Variation Fonds propres A.D.R						
10220000 Fonds statutaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10240000 Autres fds propres ss droit reprise	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réserves						
Réserves pour projet de l'entité	7 987 323,36 €	470 884,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 458 207,70 €
dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	6 886 546,85 €	470 884,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 357 431,19 €
10681000 Réserves pour projet de l'entité	1 100 776,51 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 100 776,51 €
10682000 Excédents affectés à l'investissement	3 936 556,20 €	582 607,29 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 519 163,49 €
10685000 Réserves des ESMS sous gestion cont	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10685500 Excédents affectés à la couv. BFR	921 979,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	921 979,96 €
10686000 Réserves diverses	1 518 532,31 €	-111 722,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 406 809,36 €
10687000 Excédent affecté en réserve de comp	509 478,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	509 478,38 €
Autres réserves	7 963,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 963,82 €
10688560 Réserves de compensation déficits	7 963,82 €					
Report à nouveau	110 877,22 €	228 379,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	339 256,35 €
dont report à nouveau hors activité sociales et médico sociales	748 711,62 €	102 078,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	850 789,81 €
11000000 RAN hors activités médico-sociale	748 711,62 €	102 078,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	850 789,81 €
dont report à nouveau hors activité sociales et médico sociales	-695 661,29 €	-36 038,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-731 699,61 €
11900000 RAN h activ. SMS h.gest contr (SD)	-695 661,29 €	-36 038,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-731 699,61 €
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	317 383,02 €	222 219,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	539 602,22 €
11905000 RAN Débiteur Ets Conventionné	-140 707,54 €	-16 913,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-157 620,64 €
11501000 RAN b) du 1° Art. R.314-234 du CASF	108 112,20 €	239 132,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	347 244,50 €
11503000 RAN financ. mesures d'exploit.	349 978,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	349 978,36 €
dont charges des activités SMS de prise en compte différée	-259 556,13 €	-59 879,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-319 436,07 €
11620000 DNO Dépenses pour congés payés	-219 427,12 €	-59 879,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-279 307,06 €
11680000 AUTRES DNO AUX TIERS FINANCEURS	-40 129,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-40 129,01 €
Excédent ou déficit de l'exercice	699 263,47 €	-699 263,47 €			245 378,44 €	245 378,44 €
Situation nette sous - total	11 623 375,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	245 378,44 €	11 868 753,74 €
Subventions d'investissement	1 350 134,94 €		13 902,78 €	69 823,93 €		1 294 213,79 €
13110000 Subventions d'invest. Etat	1 723 125,44		2 312,78	29,75		1 725 408,47
13120000 Subventions d'invest. Régions	381 389,23		0,00	0,00		381 389,23
13130000 Subventions d'invest. Départements	222 709,33		0,00	0,00		222 709,33
13140000 Subventions d'invest. Communes	73 460,00		0,00	0,00		73 460,00
13160000 Subventions d'invest. CAF	81 745,70		0,00	0,00		81 745,70
13170000 Subventions d'invest. Org. privés	83 885,67		10 330,00	0,00		94 215,67
13181000 Taxe d'apprentissage	209 633,75		1 260,00	0,00		210 893,75
13911000 Subv. d'invest. Etat	-724 496,64		0,00	46 424,01		-770 920,65
13912000 Subv. d'invest. Régions	-175 651,28		0,00	11 417,59		-187 068,87
13913000 Subv. d'invest. Départements	-162 739,16		0,00	4 138,43		-166 877,59
13914000 Subv. d'invest. Communes	-39 706,67		0,00	1 878,29		-41 584,96
13916000 Subv. d'invest. CAF	-78 492,69		0,00	370,89		-78 863,58
13918000 Subv. d'invest. Organismes Privés	-40 844,48		0,00	1 961,91		-42 806,39
13981000 Taxe d'apprentissage	-203 883,26		0,00	3 603,06		-207 486,32
Provisions réglementées	437 169,61 €		0,00 €	0,00 €		437 169,61 €
14830000 Autres prov régl pr pds fin ESSMS	25 689,31		0,00	0,00		25 689,31
14861000 Provisions régl. réserve PV nette	307 527,40		0,00	0,00		307 527,40
14862000 Provisions régl. réserve PV actif	103 952,90		0,00	0,00		103 952,90

2-9 Mouvements ayant affecté les provisions inscrites au bilan

Provisions pour risques et charges	Montant au 1 ^{er} janvier 2025	Dotation de l'exercice Augmentation	Reprise de l'exercice - Diminution		Montant au 31 déc. 2025
			Utilisée	Non utilisée	
<u>Provisions pour pensions</u>	<u>1 202 029,00 €</u>	<u>51 910,33 €</u>	<u>85 426,63 €</u>	<u>30 715,04 €</u>	<u>1 137 797,66 €</u>
Siège administratif SMS	100 959,00 €	0,00 €	4 556,00 €	16 496,80 €	79 906,20 €
Siège Social (Vaucluse)	1 698,00 €	474,24 €			2 172,24 €
Service DEL	644,00 €			148,00 €	496,00 €
MDA	23 348,00 €	1 193,17 €			24 541,17 €
Centre Le Cosse Agde	51 767,00 €	1 064,58 €			52 831,58 €
CMPP Hautes Alpes	142 109,00 €	521,74 €	77 673,63 €		64 957,11 €
CAMSP Hautes Alpes	158 477,00 €	13 091,68 €	3 197,00 €		168 371,68 €
Centre Jean Cluzel DAME	178 446,00 €	4 085,75 €			182 531,75 €
Centre Jean Cluzel DITEP	127 194,00 €			5 531,72 €	121 662,28 €
MAS des écrins	143 518,00 €	4 508,15 €			148 026,15 €
CMPP Vaucluse	203 600,00 €	26 971,02 €			230 571,02 €
SSEFS Vaucluse	70 269,00 €			8 538,52 €	61 730,48 €
<u>Autres provisions pour risques</u>	<u>35 101,00 €</u>	<u>49 933,08 €</u>	<u>3 236,00 €</u>	<u>0,00 €</u>	<u>81 798,08 €</u>
MAS des écrins	7 400,00 €				7 400,00 €
CAMSP-CMPP Hautes Alpes	3 236,00 €		3 236,00 €		0,00 €
Siège administratif SMS	12 232,50 €	34 966,54 €			47 199,04 €
CMPP Vaucluse	6 116,25 €	7 483,27 €			13 599,52 €
SSEFS Vaucluse	6 116,25 €	7 483,27 €			13 599,52 €
TOTAL Risques (1)	1 237 130,00 €	101 843,41 €	88 662,63 €	30 715,04 €	1 219 595,74 €
TOTAL Charges (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances douteuses					
Siège DEL	1 338,88 €				1 338,88 €
Centre Le Cosse Agde	0,00 €				0,00 €
Siege social	25 694,39 €				25 694,39 €
MDA	28 000,00 €	2 000,00 €			30 000,00 €
CMPP Hautes Alpes	3 030,24 €				3 030,24 €
MAS des écrins	44 601,23 €		1 658,16 €		42 943,07 €
TOTAL (3) Créances Douteuses	102 664,74 €	2 000,00 €	1 658,16 €	0,00 €	103 006,58 €
Dépréciation des immobilisations (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	0,00 €
Total des Provisions (1+2+3+4)	1 339 794,74 €	103 843,41 €	90 320,79 €	30 716,04 €	1 322 602,32 €

Au cours de l'année 2025, l'autorité de tarification nous a accordé par les décisions tarifaires suivantes des **Mesures Nouvelles** et des **Crédits Non Reconductibles**

Décision Tarifaire n° 122 du 27 juin 2025

Décision Tarifaire n° 237 du 04 décembre 2025

A la suite d'un courrier de demande de « re » fléchage » des CNR non utilisables auprès de notre autorité de tarification, cette dernière nous a signifié son refus et a ainsi procédé à la récupération de ces derniers.

	DAME	DITEP	CMPP 05	CAMSP 05	CMPP 84	SESSAD TFA & TND	MAS DES ECRINS	TOTAL
Base au 1er janvier 2025	3 000 781,51 €	1 577 589,56 €	1 196 143,73 €	1 477 354,04 €	2 649 178,14 €	1 130 253,80 €	2 424 227,17 €	13 455 527,95 €
Actualisation taux 0,8799%	26 403,15 €	13 880,83 €	10 524,58 €	12 998,88 €	23 309,47 €	9 944,83 €	21 330,18 €	118 391,92 €
Mesures nouvelles		107 718,67 €		39 311,33 €	58 333,33 €	116 666,67 €		322 030,00 €
- dont PCO 7/12 ans				39 311,33 €	58 333,33 €			
- dont SESSAD TND						116 666,70 €		
- dont EIS		18 718,67 €						
- dont equipe ASE/PH		50 000,00 €						
- dont PAS		39 000,00 €						
CNR	25 080,00 €			50 000,00 €	50 000,00 €		5 510,00 €	130 590,00 €
- dont lancement PCO 7/12 ans				50 000,00 €	50 000,00 €			
- dont situation complexe	25 080,00 €							
- dont dev. Act. & part. sportif							5 510,00 €	
CNR repris par l'ARS	-44 505,80 €	-7 559,25 €	-2 030,57 €	-1 355,92 €	-44 123,25 €		-5 233,72 €	-104 808,51 €
Total Financement 2025 - ARS	3 007 758,86 €	1 691 629,81 €	1 204 637,74 €	1 578 308,33 €	2 736 697,69 €	1 256 865,30 €	2 445 833,63 €	13 921 731,36 €
Total financement CD05				257 606,99 €				257 606,99 €
Total Financement établissement	3 007 758,86 €	1 691 629,81 €	1 204 637,74 €	1 835 915,32 €	2 736 697,69 €	1 256 865,30 €	2 445 833,63 €	14 179 338,35 €

Crédits Non Reconductibles : détail ci-dessous

Les **fonds dédiés** représentent au total un solde de **1 325 365.49 €** au 31/12/2025 se répartissant ainsi :

- Fonds dédiés de fonctionnement 364 157.09 €
- Fonds dédiés d'investissement 921 208.40 €

Le détail et la répartition est présentée ci-dessous :

Fonds dédiés sur crédits non reduct.	Montant au 1^{er} janvier 2025	Dotation de l'exercice Augmentation	Reprise de l'exercice Diminution	Reprise de l'exercice ARS	Montant au 31 déc. 2025
CNR Investissements					
CLUZEL DAME CNR travaux	236 692,51 €		22 320,20 €		214 372,31 €
CLUZEL ITEP CNR travaux	38 446,48 €		2 584,62 €		35 861,86 €
CAMSP HA travaux antenne Laragne	16,68 €		0,00 €		16,68 €
CMPP - CAMSP Hautes Alpes mat. Info	263,47 €		101,37 €		162,10 €
MAS des écrans CNR	361 986,38 €		14 576,44 €		347 409,94 €
CMPP Vaucluse	394 727,77 €		31 414,92 €	44 123,25 €	319 189,60 €
SSEFS Vaucluse	40 919,17 €		4 491,05 €		36 428,12 €
MDA Investissement à réaliser	8 517,13 €		749,34 €		7 767,79 €
sous total fonds dédiés à l'invest.	1 081 569,59 €	0,00 €	76 237,94 €	44 123,25 €	961 208,40 €
CNR fonctionnement					
MDA - Engagements reportés / Divers projets	113 971,68 €	219 187,00 €	113 971,68 €		219 187,00 €
Siège Social - adhésions solidarité	11 935,70 €	2 100,44 €			14 036,14 €
DAME - CNR 2021 Covid 19 autotests	2 174,52 €			2 174,52 €	0,00 €
DAME - CNR 2021 Covid 19 autotests	552,39 €			552,39 €	0,00 €
DAME - CNR 2021 formation TSA	1 827,83 €			1 827,83 €	0,00 €
DAME - MN 2021 solde Ségur Lafourcade extension CTI privé	4 950,86 €			4 950,86 €	0,00 €
DAME - CNR 2021 Aide démarrage frais d'installation	10 000,00 €			10 000,00 €	0,00 €
DAME - CNR 2022 Appui exceptionnel ESMS	20 275,67 €		746,72 €	0,20 €	19 528,75 €
DAME - CNR 2023 Aide au démarrage	12 000,00 €			12 000,00 €	0,00 €
DAME - CNR 2023 Attractivité des métiers	12 000,00 €			12 000,00 €	0,00 €
DAME - CNR 2023 Prévention	1 000,00 €			1 000,00 €	0,00 €
DAME - CNR 2022 Appui exceptionnel ESMS	2 603,28 €		2 603,28 €		0,00 €
DAME - CNR 2025 Situation complexe		14 094,81 €			14 094,81 €
DITEP - CNR 2021 EMAS	6 000,00 €			6 000,00 €	0,00 €
DITEP - CNR 2021 Covid 19 autotests	351,03 €			351,03 €	0,00 €
DITEP - CNR 2021 Covid 19 autotests	1 208,22 €			1 208,22 €	0,00 €
DITEP - CNR 2022 Appui exceptionnel ESMS	11 995,88 €		3 350,00 €		8 645,88 €
MAS - CNR renforcement RH sit. Complexes	1 763,32 €		400,00 €		1 363,32 €
MAS - CNR 2021 Covid 19 autotests	2 563,72 €			2 563,72 €	0,00 €
MAS - CNR 2023 Qualité de Vie au Travail	2 670,00 €			2 670,00 €	0,00 €
MAS - CNR 2025 Dév. partenariat clubs sportifs		5 390,00 €			5 390,00 €
CAMSP - CNR gratification stagiaire	184,50 €			184,50 €	0,00 €
CAMSP - CNR amélioration PEC autisme	5 591,60 €		5 591,60 €		0,00 €
CAMSP - CNR 2021 Covid 19 autotests	1 171,42 €			1 171,42 €	0,00 €
CAMSP - CNR formation TSA	552,75 €		552,75 €		0,00 €
CAMSP - CNR Aide démarrage installation PCO	17 445,23 €		10 064,59 €		7 380,64 €
CAMSP - CNR 2023 Attractivité des métiers	864,00 €		864,00 €		0,00 €
CAMSP - CNR 2025 PCO 7-12 ans lancement		50 000,00 €			50 000,00 €
CMPP 05 - CNR rémunération synthèse des libéraux	925,00 €			925,00 €	0,00 €
CMPP 05 - CNR formation autisme	204,60 €		204,60 €		0,00 €
CMPP 05 - CNR formation TSA	873,66 €		873,66 €		0,00 €
CMPP 05 - CNR 2021 Covid 19 autotests	1 105,57 €			1 105,57 €	0,00 €
CMPP 05 - CNR 2023 Qualité de Vie au Travail	2 627,41 €		2 627,41 €		0,00 €
CMPP 84 - CNR Lancement PCO 7/12 ans		24 530,55 €			24 530,55 €
sous total fonds dédiés au fonct.	251 389,84 €	315 302,80 €	141 850,29 €	60 685,26 €	364 157,09 €
Total des Fonds dédiés (6)	1 332 959,43 €	315 302,80 €	218 088,23 €	104 808,51 €	1 325 365,49 €

2-10 Etat des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes éts crédit	Capital emprunté	Durée dates échéances	Solde au 31 déc. 2025	Échéances		
				- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
CMPP - pôle enfance Emprunt Crédit Mutuel Intérêts courus/emprunts	673 897,06 €	13 ans février 2016 à janvier 2029	80 036,28 € 79 917,95 € 118,33 €	25 919,04 € 118,33 €	53 998,91 €	
CAMSP - pôle enfance Emprunt Crédit Mutuel Intérêts courus/emprunts			80 035,29 € 79 916,96 € 118,33 €	25 919,16 € 118,33 €	53 998,91 €	
DAME - Centre Jean-Cluzel UEMA Emprunt Crédit Mutuel Intérêts courus/emprunts			139 774,52 € 139 582,98 € 191,54 €	12 500,04 € 191,54 €	50 000,16 €	77 082,78 €
MAS des écrins - construction Embrun Emprunt CDC Paca Intérêts courus/emprunts			2 363 110,36 € 2 356 744,44 € 6 365,92 €	124 039,16 € 6 365,92 €	496 156,64 €	1 736 548,64 €
Centre d'Agde Le Cosse Emprunt Caisse d'Epargne Intérêts courus/emprunts	430 000,00 €	15 ans avril 2017 / avril 2032	193 616,00 € 193 406,47 € 209,53 €	29 330,28 € 209,53 €	121 818,43 €	42 257,76 €
TOTAL	5 075 072,26 €		2 856 572,45 €	224 711,33 €	775 973,05 €	1 855 889,18 €

Capital	2 849 568,80 €
ICNE	7 003,65 €

Les emprunts remboursés au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 217 271.27 €.

2-11 Etat des échéances des autres dettes (à moins d'un an pour les dettes d'exploitation)

DETTES	31/12/2025
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	364 514,46 €
40100000 Fournisseurs	259 861,71 €
40810000 Fournisseurs factures non parvenues	104 652,75 €
Personnel et comptes rattachés (421,)	482 687,68 €
42200000 Comité d'entreprise d'établissement	16 023,48 €
42820000 Dettes prov. pour congés à payer	405 187,61 €
42860000 Personnel - charges à payer	1 823,01 €
42861000 Personnel-Charges à payer sans AUX	43 094,80 €
42871000 Personnel - I.J.S.S. de la CPAM	12 547,96 €
42872000 Indemnisation Prévoyance compl.	4 010,82 €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	660 978,79 €
43100000 Sécurité sociale - URSSAF	304 999,34 €
43720000 Mutuelle	41 899,72 €
43730000 Caisses Ret. Prév. MEDERIC MALAKOFF	129 307,45 €
43733000 Retraite Aditionnelle Fonction Publ	1 026,36 €
43820000 Charges Sociales s/Congés à payer	164 075,36 €
43860000 Organismes - Autres charges à payer	19 670,56 €
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	205 828,66 €
44171000 Subv. exploitation Etat ARS	6 086,30 €
44210000 Prélèvement à la source - IR	17 330,52 €
44450000 Etat Impôts sur les Sociétés (OSBL)	30 342,15 €
44710000 Taxe sur salaires	36 640,72 €
44733000 Formation professionnelle F.P.C.	79 885,14 €
44734000 Effort construction P.E.E.C.	35 543,83 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)	46 094,37 €
40410000 Fournisseurs d'immobilisations	43 850,44 €
40470000 Fournisseurs d'immos ret. garantie	2 243,93 €
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	49 324,54 €
41100000 Clients usagers	1 542,49 €
45100000 FEDERATION GENERALE des PEP	21 710,57 €
45110000 FG_PEP FG des PEP (centralisateur YOOZ)	1 896,00 €
46710000 Autres comptes créditeurs	24 175,48 €

Il n'existe aucune dette non financière dont l'exigibilité est supérieure à 1 an.

2-11 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance	Au 31/12/2025
Dépenses concernant l'exercice 2025	20 907,15 €
TOTAL	20 907,15 €

Produits constatés d'avance	Au 31/12/2025
Produits concernant l'exercice 2025	36 705,20 €
Produits const. d'avance Taxe Apprentissage	13 100,82 €
TOTAL	49 806,02 €

3 – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

3-1 Honoraires des Commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes	COMPLEVAL
Honoraires afférents à la certification des comptes	31 732,80 €

3-2 Etat des subventions et contributions financières perçues

Etat des subventions de fonctionnement perçues en 2025		MDA	service DEL	SAPADHE Vaucluse	Centre CLUZEL	Vaucluse
ETAT	680 521,40 €					
Etat financement MDA - FIR ARS	587 802,00 €	587 802,00 €				
Etat financement MDA - CPO ARS	77 643,00 €	77 643,00 €				
Etat financement Colo apprenantes DRAJES service DEL	9 600,00 €		9 600,00 €			
Travail et emploi - Contrats aidés	5 476,40 €				1 905,00 €	3 571,40 €
FONDS EUROPENS	1 923,22 €					
Europe FSE DREETS - refus scolaire + VIF	1 923,22 €	1 923,22 €				
REGION	12 000,00 €					
Région Paca	12 000,00 €	12 000,00 €				
DEPARTEMENTS	130 600,00 €					
Hautes Alpes	127 000,00 €	77 000,00 €			50 000,00 €	
Vaucluse	3 600,00 €			3 600,00 €		
COLLECTIVITES PUBLIQUES	- €					
ORGANISMES publics & privés	4 867,11 €					
MSA Alpes Vaucluse	1 000,00 €	1 000,00 €				
Taxe apprentissage Centre J. CLUZEL	3 867,11 €				3 867,11 €	
TOTAL des subventions de fonctionnement	829 911,73 €	757 368,22 €	9 600,00 €	3 600,00 €	55 772,11 €	3 571,40 €

Etat des contributions financières perçues en 2025		Siège Social
Fédération Générale PEP ADSV - CPO	68 831,00 €	68 831,00 €
TOTAL des contributions financières	68 831 €	68 831,00 €

Etat des subventions d'investissement perçues en 2025		Centre Cluzel
ENTREPRISES (taxe apprentissage)	1 260,00 €	1 260,00 €
TOTAL	1 260,00 €	1 260,00 €

3-3 Etat des résultats à affecter par établissement

	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 = RESULTAT à AFFECTER		
	RESULTAT COMPTABLE 2025	Retraitement Médico Social (Affect. Dépenses CP)	RESULTAT ADMINISTRATIF à AFFECTER
AGDE Centre LE COSSE	14 290,80 €		14 290,80 €
Maison Des Adolescents	28 684,41 €		28 684,41 €
SIEGE SOCIAL	-11 098,86 €		-11 098,86 €
Secteur Non Conventionné - service DEL	-20 524,56 €		-20 524,56 €
Total secteur non conventionné	11 351,79 €		11 351,79 €
	RESULTAT COMPTABLE 2025	Retraitement Médico Social (Affect. Dépenses CP)	RESULTAT ADMINISTRATIF à AFFECTER
DAME Centre Jean Cluzel	74 814,47 €	-49 533,25 €	25 281,22 €
DITEP Centre Jean Cluzel	67 059,64 €	-32 290,91 €	34 768,73 €
MAS DES ECRINS	-129 284,43 €	7 093,90 €	-122 190,53 €
CMPP des Hautes-Alpes	119 076,41 €	-6 502,74 €	112 573,67 €
CAMSP des Hautes-Alpes	-567,17 €	1 060,32 €	493,15 €
CMPP du Vaucluse	-9 023,10 €	22 425,18 €	13 402,08 €
SESSAD TFA & TND du Vaucluse	100 953,37 €	2 702,02 €	103 655,39 €
SIEGE Médico social	10 997,46 €	0,00 €	10 997,46 €
Total secteur médico-social	234 026,65 €	-55 045,48 €	178 981,17 €
Total général PEP ADSV	245 378,44 €		

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité selon l'article 153-2 de l' A. N. C. 2019-04		
	2025	2024
Résultat comptable	245 378,44 €	699 263,47 €
Reprise du résultat antérieur *	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT ou DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	245 378,44 €	699 263,47 €
dont résultat effectif sous gestion propre	11 351,79 €	66 039,87 €
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	234 026,65 €	633 223,60 €

4- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés : Néant

Engagements reçus :

Emprunts CDC et Crédit Mutuel pour l'achat des Marronniers pour le CMPP-CAMSP :

- Caution par le Conseil Général des Hautes Alpes à hauteur de 100 % de l'emprunt Crédit Mutuel.
- Nantissement sur le placement CM AEP 676 000 € lors de la renégociation pour le CMPP-CAMSP.

Emprunt CDC pour la construction de la MAS des écrins :

- Caution par la municipalité d'Embrun à hauteur de 50 % de l'emprunt CDC,
- Caution par la Caisse d'Epargne à hauteur de 50 % de l'emprunt CDC.

Emprunt Crédit Mutuel pour l'UEMA Sessad Centre J. CLUZEL :

- Nantissement accordé au CM à hauteur de 158 500 € en principal représentant 53,367 % du capital garanti et pour les intérêts, commissions, frais et accessoires en sus.

Emprunt Caisse d'Epargne pour rénovation Centre LE COSSE :

- Engagement de conservation des parts sociales CE Paca à hauteur de 200 000 € pendant 10 ans minimum.

Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

ENGAGEMENTS DE RETRAITE DU PERSONNEL SALARIE

1. - HYPOTHESES RETENUES

Le présent calcul porte sur les engagements de retraite à l'égard du personnel salarié, selon la méthode actuarielle de la Fédération Générale des PEP

Taux de présence

Probabilité pour le salarié d'être présent à l'âge de la retraite :

Age	Taux
< 36 ans	75 %
36 à 50 ans	85 %
> 50 ans	95 %

Probabilité de survie

Selon les tables de mortalité.

Droits en mois

Evalués à partir de la Convention Collective applicable à l'établissement de l'Association

CCNT 66 secteur médico-social (incluant majoration d'ancienneté dans la Convention)

CCNT 89 secteur animation (Centre AGDE)

Taux de croissance des salaires

1,80 %

Taux d'actualisation

Le taux retenu est de

3,96 %

Taux de charges sociales

La moyenne des charges retenue s'élève à

58,00 %

Prorata

Quote-part des droits acquis au jour de l'évaluation

Age de départ

67 ans

Les engagements se répartissent comme suit entre chacun des établissements

Evolution de la provision pour pensions

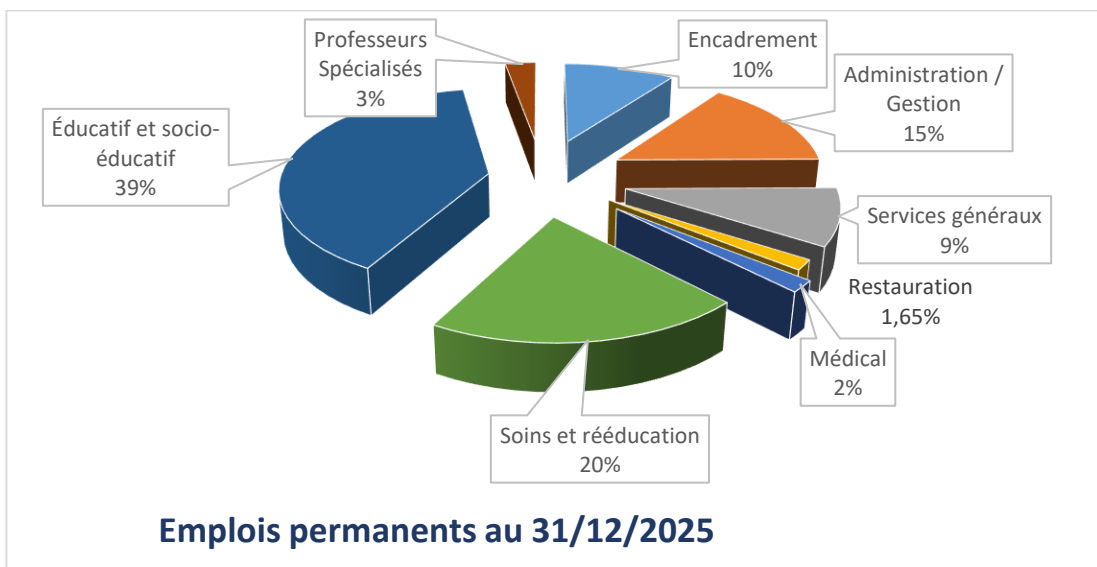
Engagement retraite - Meth. Act - FG PEP	2021	2022	2023	2024	2025
Siège administratif SMS	58 601 €	54 339 €	95 043 €	100 959 €	79 906 €
Siège Social	0 €	0 €	2 855 €	1 698 €	2 172 €
Service DEL	15 505 €	230 €	402 €	644 €	496 €
MDA	20 927 €	16 613 €	21 523 €	23 348 €	24 541 €
Centre Le Cosse Agde	56 077 €	37 907 €	46 446 €	51 767 €	52 832 €
CMPP Hautes Alpes					64 957 €
CAMSP Hautes Alpes	356 671 €	336 862 €	320 836 €	300 586 €	168 372 €
Centre Jean Cluzel DAME					182 532 €
Centre Jean Cluzel DITEP	401 098 €	255 044 €	321 226 €	305 640 €	121 662 €
MAS des écrivains	141 743 €	121 793 €	146 012 €	143 518 €	148 026 €
CMPP Vaucluse			339 900 €	203 600 €	230 571 €
SSEFS Vaucluse			86 397 €	70 269 €	61 730 €
Total	1 050 622 €	822 788 €	1 380 640 €	1 202 029 €	1 137 798 €

Mouvement 2025 de la provision pour pensions

Mouvement Engagement retraite	Montant au 1 ^{er} janvier 2025	Dotation de l'exercice Augmentation	Reprise de l'exercice Diminution	Montant au 31 déc. 2025
Siège administratif SMS	100 959 €	0 €	21 053 €	79 906 €
Siège Social (Vaucluse)	1 698 €	474 €		2 172 €
Service DEL	644 €		148 €	496 €
MDA	23 348 €	1 193 €		24 541 €
Centre Le Cosse Agde	51 767 €	1 065 €		52 832 €
CMPP Hautes Alpes	142 109 €	522 €	77 674 €	64 957 €
CAMSP Hautes Alpes	158 477 €	13 092 €	3 197 €	168 372 €
Centre Jean Cluzel DAME	178 446 €	4 086 €		182 532 €
Centre Jean Cluzel DITEP	127 194 €		5 532 €	121 662 €
MAS des écrins	143 518 €	4 508 €		148 026 €
CMPP Vaucluse	203 600 €	26 971 €		230 571 €
SSEFS Vaucluse	70 269 €		8 539 €	61 730 €
Total	1 202 029 €	51 910 €	116 142 €	1 137 798 €

5 – RESSOURCES HUMAINES

État des emplois permanents au 31/12/2025	Tota ETP PEP ADSV
Fonctionnaires EN	
Encadrement	3
Salariés de droit privé	
Encadrement	18,8
Administration / Gestion	31,74
Services généraux	19,83
Restauration	3,55
Médical	4,03
Soins et rééducation	44,22
Éducatif et socio-éducatif	84,3
Professeurs Spécialisés	6
Total équivalent temps plein	215,47
Total équivalent temps plein 2024	202,83
Variation	12,64



Secteur médico-social (SMS)

État des emplois permanents au 31/12/2025	Siège SMS	DAME	DITEP	CMPP 05	CAMSP 05	MAS des Écrins	CMPP 84	SSEFS 84	Total SMS
Fonctionnaires EN									
Encadrement	2	0,5	0,5						3
Salariés de droit privé									
Encadrement	3	4,1	1,9	0,8	1,2	1,8	1	2	15,8
Administration / Gestion	6,3	1,7	1,3	2,25	3,55	2,9	7,99	2,3	28,29
Services généraux		7,86	5	0,03	0,04	4,9			17,83
Restauration		2,85	0,7						3,55
Médical				0,89	1,69		1,25	0,2	4,03
Soins et rééducation		5,55	2,95	4,1	8,62	12,6	8,4	2	44,22
Éducatif et socio-éducatif		27,4	15,2	5,4	6,93	7,9	15,21	3,5	81,54
Professeurs Spécialisés								6	6
Total équivalent temps plein	11,30	49,96	27,55	13,47	22,03	30,10	33,85	16,00	204,26
Total ETP 31/12/2024	10,2	47,37	25,24	13,97	19,70	30,10	30,61	15,35	192,54
Variation	1,10	2,59	2,31	-0,50	2,33	0,00			7,83

Secteur PEVLC et la MDA (secteur non conventionné – SNC)

État des emplois permanents au 31/12/2025	DEL	Siège Social	MDA	Centre Le Cosse	Total SNC
Fonctionnaires EN					
Encadrement		1			0
Salariés de droit privé					
Encadrement			1	2	3
Administration / Gestion	0,6	1,2	0,85	0,8	3,45
Services généraux				2	2
Médical					0
Soins et rééducation					0
Éducatif et socio-éducatif			2,76		2,76
Total équivalent temps plei	0,60	2,20	4,61	4,80	11,21
Total ETP 31/12/2024	1	0,8	4,61	4,68	8,61
Variation	-0,40	1,40	0,00	0,12	2,60

Au 31 décembre 2025, les **249 salariés permanents** représentent **215,47 emplois ETP** (équivalents temps plein).

Nombre de salariés (*)	Salariés CDI et CDD Déclarés dans l'année	Salariés CDI au 31 déc. 2025
Service DEL	1	1
Siège Social	3	3
MDA	7	6
Le Cosse Agde	86	5
sous total (agrégat) Secteur Non Conventionné	96	14
Siège secteur SMS	16	12
Centre Jean Cluzel - DAME	99	64
Centre Jean Cluzel - DITEP	63	48
CMPP 05	30	26
CAMSP 05	47	41
MAS des écrins	59	34
CMPP 84	49	44
SSEFS 84	28	22
sous total (agrégat) Secteur Médico-Social	319	235
Agrégat	415	249

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants et salariés (loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 – Article 20) : 248 196 €

6 – BILAN ACTIF de l'association PEP ADSV

ACTIF	Exercice N 01/2025 - 12/2025			Exercice N - 1
	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	01/2024 - 12/2024
Frais d'établissement - Total I				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	3 827,20	1 862,55	1 964,65	2 117,74
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, ...	170 860,38	154 675,01	16 185,37	13 432,36
Autres immobilisations incorporelles				
Immos incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	511 382,88	160 951,38	350 431,50	362 538,14
Constructions	15 804 220,25	8 153 723,75	7 650 496,50	8 097 175,33
Installations techniques, matériels et outillage	1 398 058,60	1 123 859,78	274 198,82	255 818,91
Autres immobilisations corporelles	2 429 266,38	1 656 362,01	772 904,37	611 642,65
Immos corporelles en cours, avances et acomptes	449 437,34	31 373,32	418 064,02	5 966,40
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	107 500,00		107 500,00	107 500,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	790 132,25		790 132,25	865 157,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 940,37		34 940,37	19 030,63
ACTIF IMMOBILISE - Total II	21 699 625,65	11 282 807,80	10 416 817,85	10 340 379,16
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	20 671,63		20 671,63	63 356,24
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	145 320,28	73 006,58	72 313,70	319 074,75
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	185 263,08	30 000,00	155 263,08	217 351,82
Charges constatées d'avance	20 907,15		20 907,15	19 895,92
Valeurs mobilières de placement	8 700 000,00		8 700 000,00	8 701 340,87
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	4 095 981,54		4 095 981,54	3 911 152,10
ACTIF CIRCULANT - Total III	13 168 143,68	103 006,58	13 065 137,10	13 232 171,70
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des opérations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	34 867 769,33	11 385 814,38	23 481 954,95	23 572 550,86

BILAN PASSIF de l'association PEP ADSV

PASSIF	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	77 886,00	77 886,00
Fonds propres complémentaires	2 740 061,43	2 740 061,43
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Reserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	8 458 207,70	7 987 323,36
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	7 357 431,19	6 886 546,85
Autres réserves	7 963,82	7 963,82
Report à nouveau	339 256,35	110 877,22
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	850 789,81	748 711,62
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	(731 899,81)	(695 881,29)
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	539 602,22	317 383,02
<i>dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>		
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	(319 436,07)	(259 556,13)
Résultat en attente d'affectation		
<i>dont résultat hors activités sociales et médico-sociales</i>		
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>		
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Excédent ou déficit de l'exercice	245 378,44	699 263,47
Situation nette (sous total)	11 868 753,74	11 623 375,30
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 294 213,79	1 350 134,94
Provisions réglementées	437 169,61	437 169,61
FONDS ASSOCIATIFS - Total I	13 600 137,14	13 410 679,85
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 325 365,49	1 332 959,43
FONDS REPORTEES ET DEDIES - Total II	1 325 365,49	1 332 959,43
PROVISIONS		
Provisions pour risques	81 798,08	35 101,00
Provisions pour charges	1 137 797,66	1 202 029,00
PROVISIONS - Total III	1 219 595,74	1 237 130,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit	2 856 572,45	3 074 303,96
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 887 728,80	2 962 870,23
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 447 330,40	1 470 858,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 094,37	22 718,68
Autres dettes	49 324,54	17 664,38
Produits constatés d'avance	49 806,02	43 366,06
DETTES - Total IV	7 336 856,58	7 591 781,58
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III+ IV + V)	23 481 954,95	23 572 550,86
(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail	0,00	0,00
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)	0,00	0,00
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)	0,00	0,00
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	0,00	0,00
Dont à moins d'un an	0,00	0,00
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0,00	0,00
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs	0,00	0,00

PS : en application du **modèle réglementaire (Arrêté du 15/12/2020 JO 20/12/2020)** avec au niveau des commentaires Report à Nouveau l'absence de prise en compte du RAN Débiteur hors activités médico sociale pour les montants de 695 661,29 € en 2024 et 731 699,61€ en 2025.

7 – Complément application réglementation ANC n° 2022-06

BILAN Passif

Ligne spécifique Excédent ou déficit de l'exercice 2025	245 378,44 €
Dont Résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	excédent
234 026,65 €	
Dont Résultat du secteur non conventionné	excédent
11 351,79 €	

Compte de Résultat

	Exercice 2025	Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	Secteur non conventionné
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisation des Adhérents	4 143,00 €		4 143,00 €
Vente de biens et services			
Ventes de bien			
Ventes de services	1 490 164,60 €	276 760,16 €	1 213 404,44 €
Produits tiers financeurs	15 085 575,07 €	14 310 832,95 €	774 742,12 €
Concours publics	14 179 338,36 €	14 179 338,36 €	
Subventions d'exploitations	829 911,73 €	59 343,51 €	770 568,22 €
Quote part de subvention virées au résultat	76 324,98 €	72 151,08 €	4 173,90 €
Contributions financières	68 831,00 €		68 831,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles	5 480,16 €	5 480,16 €	0,00 €
EXCEDENT OU DEFICIT	245 378,44 €	234 026,65 €	11 351,79 €

8 – BILAN FINANCIER de l'association PEP ADSV

BIENS	.2024.	.2025.	FINANCEMENTS	.2024.	.2025.
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	185 108,98 €	174 687,58 €	Dotations, apports ou fonds associatifs	2 817 947,43	2 817 947,43
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	4 763 676,49	5 346 283,78
- Terrains	245 642,52 €	245 642,52 €	Subventions d'investissements	1 350 134,94	1 294 213,79
- Agencements de terrain	268 617,76 €	265 740,36 €	Réserve de compensation des charges d'amortissement	509 478,38	509 478,38
- Constructions	15 858 006,43 €	15 804 220,25 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00
			Fonds dédiés à l'investissement	1 081 569,59	961 208,40
- Installations techniques, matériels et outillages	1 757 089,12 €	1 398 058,60 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	437 169,61	437 169,61
- Autres immobilisations corporelles	2 433 211,51 €	2 429 266,38 €	Emprunts et dettes financières	3 066 840,07	2 849 568,80
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	5 966,40 €	449 437,34 €	Dépôts et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain	151 722,14	160 951,38
			- Constructions	7 760 831,10	8 153 723,75
			- Installations, matériels et outillages techniques	1 501 270,21	1 123 859,78
			- Autres immobilisations corporelles	1 821 568,86	1 656 362,01
Immobilisations financières	991 687,63 €	932 572,62 €	Amortissements des immobilisations incorporelles	169 558,88	156 537,56
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Charges à répartir	0,00 €	0,00 €	Dépréciations des immobilisations	0,00	31 373,32
Autres			Autres	196 782,83	196 782,83
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	21 745 330,35 €	21 699 625,65 €	TOTAL I	25 628 550,53	25 695 460,82
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	3 883 220,18	3 995 835,17
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire	836 368,83 €	898 343,35 €	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	1 019 983,09	1 019 983,09
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits	1 702 149,22	1 590 426,27
Créances glissantes			Résultat excédentaire	699 263,47	254 401,54
Droits acquis par les salariés non provisionnés	219 427,12 €	279 307,06 €	Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	1 010 019,35	1 351 229,84
			Provisions pour risques et charges	1 237 130,00	1 219 595,74
			Fonds dédiés à l'exploitation	251 389,84	364 157,09
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	102 664,74	103 006,58
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV	1 055 795,95 €	1 177 650,41 €	TOTAL III	6 022 599,71	5 902 800,15
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	4 966 803,76	4 725 149,74
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	8 850 023,94	8 720 984,91
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours			Avances reçues	2 568 197,19	2 523 214,34
Avances et acomptes versés	63 356,24 €	20 671,63 €	Fournisseurs	394 673,04	364 514,46
Créances sur organismes payeurs, usagers	393 739,49 €	145 320,28 €	Dettes sociales et fiscales	1 470 858,27	1 447 330,40
Créances diverses d'exploitation	245 351,82 €	185 263,08 €	Dettes diverses d'exploitation	6 005,38	49 324,54
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatés d'avance	43 366,06	49 806,02
Charges constatées d'avance	19 895,92 €	20 907,15 €	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents	11 659,00	
Autres	40 129,01 €	40 129,01 €	Autres		
Comptes de liaison exploitation			Comptes de liaison exploitation		
TOTAL VI	762 472,48 €	412 291,15 €	TOTAL V	4 494 758,94	4 434 189,76
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	3 732 286,46	4 021 898,61
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement	8 732 883,59 €	8 700 000,00 €	Fournisseurs d'immobilisations	22 718,68	46 094,37
Disponibilités	3 602 885,60 €	3 698 320,59 €	Fonds des majeurs protégés		
Autres	308 266,50 €	397 660,95 €	Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus	7 463,89	7 003,65
			Autres	31 542,72	
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	12 644 035,69 €	12 795 981,54 €	TOTAL VII	61 725,29	53 098,02
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	12 582 310,40 €	12 742 883,52 €	TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	36 207 634,47 €	36 085 548,75 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	36 207 634,47	36 085 548,75